



**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**

La Côte-Nord, unie pour ses tout-petits

ISABELLE LIZÉE
Directrice générale

22 novembre 2017
2^e événement régional en petite enfance

Plan de la présentation

1. Qui est le Carrefour d'action municipale et famille (CAMF)?
2. L'importance de la petite enfance pour le CAMF
3. Le rôle important des municipalités dans le développement global des enfants
4. Initiatives inspirantes en faveur des enfants par champs de compétence municipale

1. Qui est le Carrefour action municipale et famille (CAMF)?

1.1 Présentation du CAMF

- ✓ **Organisme national à but non lucratif** créé en 1989 qui agit au local;
- ✓ **Partenaire du ministère de la Famille** pour le Programme de soutien financier et technique aux PFM depuis 2002 et MADA depuis 2009;
- ✓ Équipe de **22 formateurs** à travers le Québec qui conseille les municipalités en démarche de PFM ou MADA
- ✓ Réseau de **310 membres dans 550 municipalités** (800 Responsables des questions familiales (RQF));
- ✓ **800 municipalités et MRC détiennent une PFM** (plus de 80 % des familles du Québec).

1.2 La mission du CAMF

- ▶ Soutenir les municipalités/MRC dans **l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles, des enfants et des aînés** du Québec.
- ▶ Développement des politiques familiales municipales (PFM), de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et Municipalité amie des enfants (MAE).

1.5 Outils de **diffusion** et de **communications** du CAMF

- ✓ Magazine « Municipalité + Famille »
- ✓ Bulletin électronique
- ✓ Colloque annuel
- ✓ Tournée auprès des élus
- ✓ Site internet : www.camf.ca



- ✓ PFM a consulter
- ✓ Banque des 1001 mesures
- ✓ Bons coups : Famille, aîné, enfant, SHV
- ✓ Répertoire de subventions disponibles pour les municipalités dans les domaines concernés par la PFM et MADA

2. Importance de la petite enfance pour le CAMF



- **La PFM** exprime la volonté du conseil municipal de s'engager à favoriser le mieux-être de tous les membres de la famille, du nouveau-né à l'aîné, vivant sur son territoire;
- Les valeurs partagées au sein du CAMF : le bien-être de la famille, **de l'enfant** et de l'aîné;

2. Importance de la petite enfance pour le CAMF (suite)



- Porteur du programme d'accréditation Municipalité amie des **enfants** (MAE) depuis 2009;
- Le programme d'accréditation MAE vise à reconnaître **les acquis et les intentions des municipalités** quant à l'importance accordée à **l'enfant** dans l'élaboration de son offre de service par le biais de sa politique familiale municipale;
- L'accréditation MAE : un **levier important** pour les municipalités, pour la mise en place de projets en faveur des **tout-petits**.

Une municipalité **MAE**...

Où **les opinions, les besoins et les priorités des enfants** font partie intégrante des décisions, des politiques et des services publics.

Qui s'engage à **respecter les droits de l'enfant**.

Qui fait **place à l'enfant** dans toutes ses actions.



3. Le **rôle important** des municipalités dans le développement global des tout-petits

- **Pallier de gouvernement de proximité**
- Les municipalités ont également le pouvoir **d'agir, de soutenir, d'appuyer et d'influencer leurs partenaires**
- Les municipalités jouent un **rôle majeur dans le développement des communautés** en contribuant à la création et au maintien d'un milieu de vie de qualité

3. Le **rôle important** des municipalités dans le développement global des tout-petits

- Le milieu municipal **ne détient pas, à lui seul**, la réponse à tous les enjeux en matière de petite enfance.
- Cependant, il représente un **acteur incontournable** dans toute démarche de planification collective visant le mieux-être des familles et des tout-petits.

3. Le **rôle important** des municipalités dans le développement global des tout-petits

- La municipalité peut agir à titre de **leader, facilitateur, partenaire et ambassadeur**
- **La PFM et l'accréditation MAE** représentent des **leviers** pour y arriver.

4. **Initiatives inspirantes** en faveur des tout-petits par champs de compétence municipale



4.3 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

TRANSPORT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ DU MILIEU DE VIE

Les municipalités peuvent **organiser, développer et aménager leurs quartiers** afin d'assurer la sécurité,

favoriser le transport actif, adapté, collectif ou alternatif des enfants et les encourager à jouer et à être physiquement actifs.

4.3 Pistes d'actions en faveur des tout-petits TRANSPORT ET MOBILITÉ SÉCURITÉ DU MILIEU DE VIE (suite)

L'AUTOBUS QUI MARCHE!

Le Trottibus de la Société canadienne du cancer est un autobus pédestre qui permet à des **élèves du primaire** de se rendre de la maison à l'école à pied, de façon sécuritaire et encadrée.



4.3 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

TRANSPORT ET MOBILITÉ SÉCURITÉ DU MILIEU DE VIE (suite)

Les corridors scolaires sont des rues désignées où plusieurs élèves convergent vers une école. Cette mesure vise à offrir un environnement sécuritaire aux élèves et à favoriser la marche vers l'école.



4.3 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

TRANSPORT ET MOBILITÉ SÉCURITÉ DU MILIEU DE VIE (suite)

En rafale...

- Aménager des **modules de jeu sécuritaires** et stimulants dans les cours d'école et les parcs municipaux, et ce, pour tous les groupes d'âge;
- **Varié les structures, les aires de jeu et les aménagements** en fonction des besoins des différents usagers et des saisons;
- Instaurer des **mesures d'apaisement de la circulation** dans les zones scolaires et les rues résidentielles;
- Assurer un **accès facile et sécuritaire aux parcs** pour les enfants et les familles avec des tout-petits (poussette);
- Développer la **campagne Parent-Secours** par le Service de la sécurité publique, assurant un premier niveau de sécurité aux enfants;
- Réviser le **plan directeur des pistes cyclables** et y intégrer des corridors sécuritaires vers l'école, les CPE et les services.

4.4 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

LOISIRS, CULTURE ET SAINES HABITUDES DE VIE

Par une programmation **diversifiée et adaptée**, les municipalités contribuent à enrichir le temps libre des enfants en leur proposant des activités (culturelles et sportives) au sein desquelles ils peuvent **développer leurs habiletés, s'épanouir, s'investir, apprendre et adopter un mode de vie sain.**

4.4 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

LOISIRS, CULTURE ET SAINES HABITUDES DE VIE (suite)

Il s'agit d'un **projet pilote** lancé par la Ville de Belœil qui vise à :

- Inciter les petits et grands à **jouer librement dans les rues** résidentielles choisies par les citoyens, en encadrant cette pratique de façon sécuritaire.



4.4 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

LOISIRS, CULTURE ET SAINES HABITUDES DE VIE (suite)

Depuis sa mise en place, l'activité « **Ma tente à lire** » séduit les tout-petits.

Installés sous la tente, ils passent de beaux moments **à regarder un livre d'images, à lire une histoire**, des bandes dessinées ou à feuilleter un bouquin. Et l'animatrice ne manque pas de leur faire découvrir ses livres coup de cœur, **d'organiser de petits jeux** et bien sûr, de **faire la lecture**.

Ma tente à lire



4.4 Pistes d'actions en faveur des tout-petits LOISIRS, CULTURE ET SAINES HABITUDES DE VIE (suite)

Croques-Livres

CROQUE LIVRES

ENGLISH

PARTICIPER DOCUMENTATIONS TROUVER UN CROQUE-LIVRES

MON CROQUE-LIVRES

PRENDS UN LIVRE OU DONNE UN LIVRE

PARTAGER DES LIVRES OU ADOPTER UN CROQUE-LIVRES, C'EST TOUT SIMPLE.

J'EMBARQUE!

660
CROQUE-LIVRES À TRAVERS LE QUÉBEC

Localiser un croque-livres près de chez moi

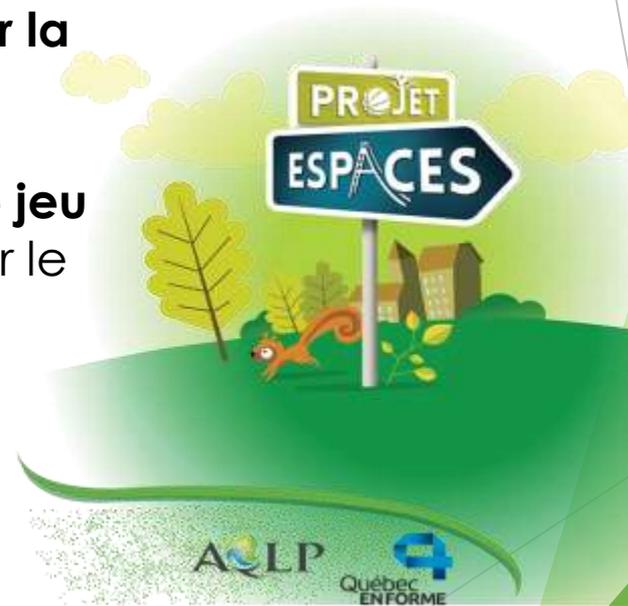
REPÉRER

4.4 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

LOISIRS, CULTURE ET SAINES HABITUDES DE VIE (suite)

Projet Espaces

Le **Projet Espaces** vise à produire des outils et des formations **pour faciliter la planification, la conception, l'aménagement, l'entretien et l'animation des espaces publics de jeu libre dans les parcs** afin de favoriser le développement des enfants.

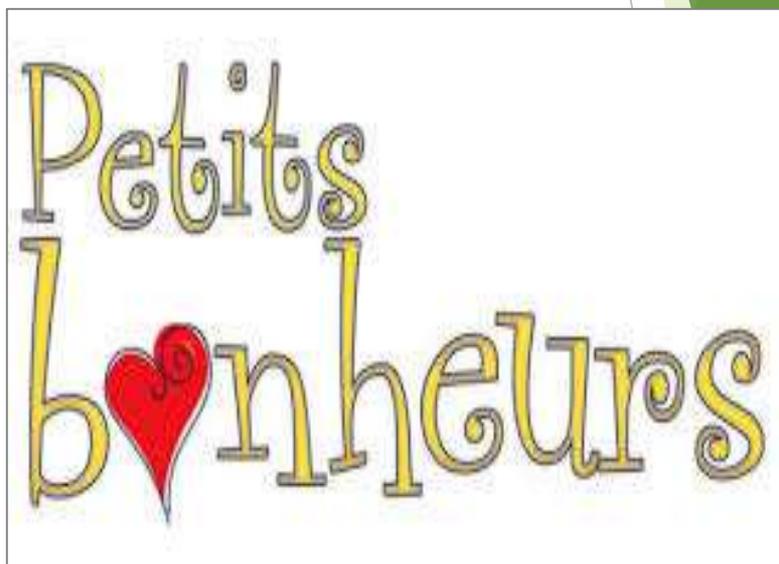


4.4 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

LOISIRS, CULTURE ET SAINES HABITUDES DE VIE (suite)

Petits bonheurs, le rendez-vous
culturel pour les tout-petits !

Petits bonheurs rend l'art
accessible aux tout-petits de 0
à 6 ans par la diffusion de
spectacles et d'ateliers de
qualité professionnelle.



4.4 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

LOISIRS, CULTURE ET SAINES HABITUDES DE VIE (suite)

En rafale...

- Offrir du **cinéma en plein air** pour les familles;
- Organiser **des fêtes de quartier** et/ou **des fêtes familiales** à l'occasion de l'Halloween, Noël, etc.;
- En collaboration avec les organismes du milieu, mettre en place un **Rendez-vous famille** par saison (ex. : sport de rue, fêtes des récoltes, fêtes des voisins, etc.);
- Créer un **coin des tout-petits** dans les jardins communautaires;
- Offrir des **cours de cuisine intergénérationnels** pour les enfants et les tout-petits;
- Construire une glissade hivernale;
- Etc.

4.5 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ET FINANCIÈRE

(Aménagement et infrastructure)

Les municipalités ont le pouvoir de s'assurer que tous les enfants reçoivent **des services adaptés et que ceux-ci sont abordables**. Elle peut mettre de l'avant des **mesures, des règlements, initier des projets et bonifier ses services** afin de contrer l'isolement des tout-petits issus de familles dans le besoin et améliorer la qualité de vie des enfants handicapés.

4.5 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ET FINANCIÈRE (suite)

(Aménagement et infrastructure)

La **certification Établissement ami des enfants** vise à :



Reconnaître et promouvoir les établissements qui **tiennent compte des besoins des familles, en particulier celles composées de tout-petits (0-5 ans)**, dans leurs installations et services.

Pour être certifié, il faut :

- Démontrer une attitude accueillante à l'égard des familles
- Respecter le droit d'allaiter sans obligation d'achat;
- Se conformer à au moins trois autres critères :(toilette accessible, table à langer, accès facilité pour les poussettes, menu pour enfants, etc.).

4.5 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ET FINANCIÈRE (suite)

(Aménagement et infrastructure)

Réaménagement des vestiaires à la piscine municipale en vue de faciliter son utilisation par les parents avec les tout-petits



4.5 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ET FINANCIÈRE (suite)

(Aménagement et infrastructure)

Aménagement d'un **stationnement réservé** aux familles et/ou « femme enceinte » dans les infrastructures municipales



4.5 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ET FINANCIÈRE (suite)

(Aménagement et infrastructure)

En rafale...

- Adopter ou maintenir une **tarification plus accessible** pour les familles et les tout-petits (tarification spéciale selon le nombre d'enfants, forfaits familiaux);
- Organiser des **activités gratuites** (fêtes familiales, carnaval d'hiver, etc.);
- Mettre à la disposition des familles des **logements à prix modique**;
- Mettre en place un **programme de remboursement de taxes** pour les familles dans le besoin;

4.6 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

SOUTIEN, PARTENARIAT ET CONCERTATION

Offrir **l'appui de la municipalité**, tant au niveau des **finances, du matériel que des ressources humaines** pour faciliter les activités des organismes voués à l'enfance et favoriser les liens durables de **collaboration entre les acteurs de la collectivité et de la municipalité**, en faveur du développement global des tout-petits.

4.6 Pistes d'actions en faveur des tout-petits SOUTIEN, PARTENARIAT ET CONCERTATION (suite)

Dans le but de soutenir les organismes de façon transparente, la Ville de Repentigny a mis sur pied deux politiques, soit la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de loisirs et la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires, qui détaillent :

- les types d'organismes pouvant être reconnus par la Ville;
- les critères de sélection;
- La structure de reconnaissance
- Les diverses ressources disponibles.



4.6 Pistes d'actions en faveur des tout-petits

SOUTIEN, PARTENARIAT ET CONCERTATION (suite)

En rafale...

- **Subventionner les organisations vouées à la petite enfance** de son territoire en leur allouant un montant par enfant afin de les soutenir dans leurs activités;
- **Offrir gratuitement des locaux** pour la tenue des activités des organismes voués à la petite enfance;
- Créer un poste **d'agent à la vie communautaire**, dont l'une de ses responsabilités serait d'encadrer le travail des organismes voués à l'enfance de la municipalité et assurer la promotion et la visibilité de leurs services;
- **Faire connaître ses pratiques de collaboration et de partenariat** auprès de sa population et des groupes (site Internet, relation publique, lettre envoyée à tous les acteurs, groupes, etc.);
- **Appuyer les organismes** famille et jeunesse dans leurs revendications;
- **Assurer la visibilité des organismes** via les différentes tribunes de la municipalité (site Internet, babillards municipaux, journaux locaux, etc.);
- **Élaborer et diffuser un calendrier annuel des activités** culturelles, publiques et communautaires dédiées aux tout-petits et à leur famille :(site Internet, bulletin municipal, dépliant promotionnel, organismes communautaires, etc.);

Je vous
remercie!





CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE



Pour plus d'informations :
<http://camf.ca/>

